Programme de législature du Conseil communal du Landeron

Législature 2024-2028

Le programme de législature – Vision

Le programme de législature est un document essentiel qui définit les grandes orientations politiques et les priorités du Conseil communal pour la législature 2024-2028. Il sert de feuille de route pour l’exécutif et permet de communiquer sa vision, en alignant les actions et les projets de certains dicastères sur des objectifs communs.

Le Conseil communal est convaincu que les actions et objectifs énumérés ci-dessous permettront de trouver un bon équilibre entre préservation du patrimoine, protection de la nature, entretien des infrastructures et développement.

Administration

Objectifs		Actions
Promouvoir une gestion efficace, transparente, accessible et responsable des services publics et des ressources.		• Assurer et adapter les compétences, les processus, les outils afin de répondre aux exigences de gestion et de développement durable de la commune et de ses interlocuteurs. • Gérer avec responsabilité l'environnement, les services et les ressources.
Entretenir un climat de confiance avec les différents interlocuteurs internes et externes.		• Être à l'écoute. • Nourrir une communication transparente, positive et régulière. • Encourager les approches inclusives et participatives.

Ordre et Sécurité publique

Objectifs		Actions
Favoriser le sentiment de sécurité		• Maintenir le lien social avec la population par différents moyens (café-contact, présence, sensibilisation). • Poursuivre la communication et l'information auprès de la population en utilisant tous les canaux disponibles (Bulcom, Nemo News, site Internet). • Accroître la collaboration entre la sécurité publique et la police cantonale.

Cultures, sports, Loisirs

Port

Objectifs		Actions
Améliorer l'accueil du Port		• Proposer des endroits d'ombre et de détente durant l'été sur la place du port.
Améliorer les infrastructures et faciliter le service client		• Proposer l'évacuation des eaux noires. • Améliorer la prise de rendez-vous pour les mises à l'eau et les sorties de l'eau.
Améliorer la collaboration avec les partenaires et les usagers		• Rencontrer régulièrement les partenaires et les entreprises travaillant dans le port. • Sensibiliser les usagers.
Contrôle et amélioration continue		• Suivre les infrastructures, contrôle de la sécurité et cycle d'amélioration en tenant compte des retours utilisateurs.

Cultures, sports, Loisirs

Culture, sports et loisirs

Objectifs		Actions
Valoriser le Bourg du Landeron		• Promouvoir la vie sociale et associative au Landeron en soutenant nos associations locales (AVVL, FHVL, etc.) ainsi que les initiatives des habitants. • Installer des panneaux touristiques pour mettre en avant les restaurants, le musée et la chapelle, afin d'attirer davantage de visiteurs dans notre bourg. • Etudier la pérennisation de certaines installations provisoires.
Travailler au développement de nos relations avec les communes avoisinantes		• Proposer l'édition d'un calendrier culturel et sportif commun. • Améliorer l'information locale.
Développer le tourisme doux en collaboration avec les communes environnantes		• Mettre en valeurs nos atouts (cinq bourgs ou villages médiévaux, un lac, une presqu'île, un vignoble, des forêts, des montagnes). • Etudier la possibilité de créer une brochure et un site communs.

Santé et Sécurité sociale

Objectifs		Actions
Promouvoir le bien-être général, la sécurité et la cohésion sociale, assurant ainsi une meilleure qualité de vie pour tous les habitants.		• Faciliter l'accessibilité aux services essentiels et aux infrastructures publiques. • Encourager la création de logements avec encadrement. • Soutenir l'organisation des campagnes d'informations sur l'importance de la santé (mise à disposition de locaux, publicité sur les canaux communaux de communication, etc.)

Mobilité et Transports

Objectifs		Actions
Adaptation de l'offre en transports publics		• Suivre le projet de l'évolution de la mise aux normes des quais de la gare, ainsi que des liaisons ferroviaires. • Suivre le projet de l'évolution des transports publics (bus) de l'Entre-deux-Lacs.

Travaux publics

Objectifs		Actions
Maintenir et développer les infrastructures techniques		• Prioriser les travaux de génie civil dans les différents secteurs de la commune • Mettre aux normes plusieurs arrêts de bus conformément à la LHand, en suivant le principe de proportionnalité.
Etudier et réaliser la protection contre les crues		• Finaliser le plan de protection contre les crues.

Protection de l’environnement

Objectifs		Actions
Entretenir les conduites d’eau potable		• Moderniser les infrastructures sous-terraines communales selon les recommandations du Plan directeur de l’eau et selon la planification des réfections routières.
Avancer dans le séparatif des eaux claires et des eaux usées		• Lancer une étude globale.

Aménagement du territoire

Objectifs		Actions
Poursuivre un développement harmonieux, durable et respectueux de l'environnement, tout en répondant aux besoins socio-économiques des habitants		• Adopter le Plan d'aménagement local • Réviser le Plan spécial du Bourg • Appliquer le Plan directeur communal chemin pour piétons et cyclistes (mobilité durable) pour faciliter les déplacements à pied et/ou autres modes de transport non motorisés. • Appliquer le Plan communal des énergies et obtenir le label *Cité de l'énergie*. • Aménagement d'une place de détente au bord du lac et rénovation de la place de jeux.

Economie publique
Electricité

Objectifs		Actions
Construire un chauffage à distance (CAD)		• Développer un CAD par le biais d'un partenariat public-privé (PPP) avec Viteos en constituant une société afin de développer une infrastructure de chauffage pour les prochaines décennies avec une énergie renouvelable (principalement eau).
Mettre en œuvre des actions du plan directeur de l'électricité		• Améliorer les infrastructures afin de pouvoir accueillir les projets photovoltaïques privés selon les exigences d'un GRD.
Développer des projets photovoltaïques sur les bâtiments communaux		• Créer un partenariat public-privé (PPP) pour développer de manière organisée et rapide les projets sur les bâtiments ou terrains communaux (y compris réflexions sur un projet de coopérative solaire).

Economie publique

Forêt

Objectifs		Actions
Effectuer l'ensemble des prestations prévues contractuellement		• Planifier et prioriser les travaux afin d'effectuer l'ensemble des prestations prévues.
Continuer à protéger nos forêts		• Renforcer la protection et l'entretien de nos forêts pour assurer leur résilience face aux défis actuels. • Renforcer les partenariats avec le SFOR pour bénéficier de leurs expériences en matière de diversification et de reboisement des essences, favorisant celles qui sont mieux adaptées aux nouveaux enjeux climatiques. • Adapter les pratiques de sylviculture pour promouvoir une gestion durable des forêts par la mise en œuvre de techniques qui tiennent compte des nouvelles conditions climatiques.

Patrimoine

Objectifs		Actions
Maintenir les investissements pour entretenir le patrimoine bâti de la commune		• Entreprendre les travaux de rénovation pour redonner vie et fonctionnalité à la caserne des pompiers en modernisant ses installations afin de répondre aux besoins actuels. • Finaliser les projets relatifs à la rénovation de certains bâtiments communaux comme la Chapelle du Scapulaire, le Collège primaire du Landeron, le bâtiment parascolaire.
Elargir l'offre communale s'agissant de lieux de rencontres pour la population		• Lancer une réflexion quant à la rénovation de certains bâtiments communaux afin de permettre à la population et aux sociétés locales d'organiser des manifestations ou rencontres privées (Métairie des Génisses, Caveau, salles du Château, Cabane des Bûcherons, stand de tir). • Rénovation des places de sports extérieurs du C2T.

Finances

Objectifs		Actions
Poursuivre une politique d'équilibre budgétaire		• Maitriser les dépenses dans l'ensemble des services. • Trouver des nouvelles recettes.
Lier les investissements aux ressources financières		• Prioriser les investissements. • Définir un rythme d'investissement pour maintenir les infrastructures et la qualité des services communaux. • Trouver des partenariats public-privé pour certains investissements (CAD).
Contrôler et stabiliser la dette communale		• Surveiller le plafond d'endettement.
Vendre les actifs CEN		• Vendre l'investissement communal lié à la CEN au syndicat et contrôler la gestion financière économique de l'infrastructure.

Conclusion

« Histoire et modernité, préservation et développement, tels sont quelques-uns des mots que le Conseil communal a gardés en tête tout au long de l'élaboration de ce plan de législature. Nous pensons qu'ils résument assez bien l'état actuel de notre village.

En 2025, Le Landeron fêtera ses 700 ans. Grâce à un comité dynamique qui s'investit sans compter, nous aurons de nombreuses occasions de nous retrouver lors des différentes manifestations prévues tout au long de l'année pour célébrer cet anniversaire.

Il serait cependant faux de croire que Le Landeron se replie sur son passé. Le développement de sa zone artisanale ainsi que le démarrage du chantier du nouveau quartier des Pêches derrière l'Église en sont la preuve. La modernisation permanente de nos infrastructures techniques et la protection contre les dangers naturels ainsi qu'une gestion efficace de nos finances font également partie de nos priorités.

Durant les quatre prochaines années, votre Conseil communal s'investira pour faire de notre commune un endroit où il fait toujours bon vivre. Pour atteindre ces objectifs, nous aurons besoin du soutien de toutes les Landeronnaises et de tous les Landeronnais. »

Plus d’informations

Le Conseil communal reste à votre disposition si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ou des précisions sur son programme de législature.

Il profite de l’occasion de remercier la population et le Conseil général pour la confiance témoignée lors des élections du 21 avril 2024.

Roland Spring, Marisa Ciervo, Frédéric Matthey, Nadine Schouller et Fredy Winz